

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 11 AVRIL 2019 à 19H30

Date de la convocation : 4 avril 2019

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres ayant un droit de vote, présents : 24

Nombre de votants : 31

Ont assisté à la séance : M. PETIT Laurent, Maire et Président de séance, Mmes et MM. GAY André, JACQUOT André, NICOLAS Muguette, LAROCHE Jacqueline, OTRIO Roseline, BOIVIN Christiane, POULET René, DANREZ Michel, CAMELIN Christian, LACROIX Elisabeth, PINARD Isabelle, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, POCOD Odile, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, DELACROIX Claude, BUFFARD François, CALDAS Roger, KURT Muzaffer, VILLEDIEU Florent, MILLET Nathalie, CHAVERIAT Christophe, VIREY Claudie,

Excusés avec pouvoir : Mmes et MM. QUATTROCHI Christian (pouvoir à M. CAMELIN), SPADONE Laurence (pouvoir à Mme CRESTIN-BILLET Catherine), BEAUD Sylvie (pouvoir à Mme BOIVIN), BOCQUET Sylvie (pouvoir à M. DELACROIX C.), TARAMINO Damien (pouvoir à M. VILLEDIEU F.), LUZERNE Élina (pouvoir à M. Luzerne S.), LEDRU Aurélie (pouvoir à M DANREZ M.),

Excusés : Mmes et MM. LAMY Mathilde, ANAYA Laurence, VANDELLE Fabrice, GINDRE Clémence,

Absents : MM et Mmes, COLOTTI Bruno, BILLET Philippe, VUILLERMOZ Jacques, MICHALET Betty, GRECARD Jean-Paul, MOUTA Manuel, LABOURIER Olivier, OUBIBET Céline, JACQUIER Florence, ZANETTI Manon.

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Madame Jacqueline LAROCHE accepte de remplir la fonction de secrétaire de séance

I – COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE AU MAIRE DANS LE CADRE DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE.

1/ Avenants Mise en accessibilité des bâtiments publics : Hôtel de Ville

Lot 1 : Gros Œuvre

Le 3 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics avec la Sarl MARUZZI domiciliée 2 rue de la République à MOREZ (39400) concernant le lot n°1 pour le lot gros-œuvre.

Le montant initial du lot de ce marché est de 82 656.68 € HT.

Avenant n°2 Lors des travaux il a été supprimé la mise en œuvre de profils métalliques pour le support ascenseur, en remplacement de la dalle B.A. en conformité avec les prescriptions de l'ascensoriste.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°2 du lot 1 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Montant Avenant n°2	Nouveau montant marché
Montant HT	82 656.68	+ 416.40	- 308.44	82 764.64
TVA 20 %	16 531.34	+ 83.28	- 61.69	16 552.93
Montant TTC	99 188.02	+ 499.68	- 370.13	99 317.57

Avenant n°3 Lors des travaux il a été nécessaire d'ajouter la mise en œuvre de 6 consoles pour la fixation du rail d'ascenseur et le raccordement des eaux usées à la sortie du bâtiment.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°3 du lot 1 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Montant Avenant n°2	Montant Avenant n°3	Nouveau montant marché
Montant HT	82 656.68	+ 416.40	- 308.44	+ 2492.36	85 257.00
TVA 20 %	16 531.34	+ 83.28	- 61.69	+ 498.47	17 051.40
Montant TTC	99 188.02	+ 499.68	- 370.13	+ 2 990.83	102 308.40

Lot 3 : Menuiseries extérieures Serrurerie - Avenant n° 1

Le 3 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics avec les Ets Philippe MARCOU domiciliés 3 rue du Comté à Longchaumois (39400) concernant le lot n°3 pour le lot menuiseries extérieures bois.

Le montant du lot de ce marché est de 29 088.00 € HT.

Lors des travaux il a été décidé de supprimer les trois doubles fenêtres à deux vantaux situées dans le local du personnel.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°1 du lot 3 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Nouveau montant marché
Montant HT	29 088.00	- 3 171.00	25 917.00
TVA 20 %	5 817.60	- 634.20	5 183.40
Montant TTC	34 905.60	- 3 805.20	31 100.40

Lot 4 : Menuiseries intérieures bois – Avenant n°3

Le 3 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics avec la Menuiserie Charpente TAGLIONE domiciliée 125 route des Buclets à Morbier (39400) concernant le lot n°4 pour le lot menuiseries intérieures bois.

Le montant du lot de ce marché est de 47 408.41 € HT.

Lors des travaux il a été nécessaire d'ajouter la réalisation de deux marches côté Mairie et trois marches côté Arcade pour maintenir l'accès aux bureaux d'Arcade.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°3 du lot 4 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Montant Avenant n°2	Montant Avenant n°3	Nouveau montant marché
Montant HT	47 408.41	+ 3 090.47	- 6 889.99	+ 424.11	44 033.00
TVA 20 %	9 481.68	+ 618.09	- 1 378.00	+ 84.82	8 806.59
Montant TTC	56 890.09	+ 3 708.56	- 8 267.99	+ 508.93	52 839.59

Lot 5 : Cloisons Peintures – Avenant n°3

Le 3 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics avec la Sarl Claude DELACROIX domiciliée 50 rue de la République à Morez (39400) concernant le lot n°5 pour le lot cloisons peintures.

Le montant du lot de ce marché est de 72 846.56 € HT.

Lors des travaux il a été nécessaire d'ajouter des travaux supplémentaires pour la modification des cloisonnements pour le local du personnel.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°3 du lot 5 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Montant Avenant n°2	Montant Avenant n°3	Nouveau montant marché
Montant HT	72 846.46	+ 564.98	+ 2 643.37	+ 786.15	76 840.96
TVA 20 %	14 569.29	+ 113.00	+ 528.67	+ 157.23	15 368.19
Montant TTC	87 415.75	+ 677.98	+ 3 172.04	+ 943.38	92 209.15

Lot 10 : Electricité courants faibles – Avenant n°2

Le 3 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la mise en accessibilité des bâtiments publics avec la SCEB domiciliée 6 rue du Plan du Moulin à Saint-Claude (39200) concernant le lot n°10 pour le lot électricité courants faibles

Le montant initial du lot de ce marché est de 66 731.49 € HT.

Lors des travaux il a été nécessaire de rajouter des prises pour la cuisine de la salle du personnel et la VMC pour la cuisine et les toilettes, ainsi que la reprise de l'alimentation Enedis depuis le câble en façade jusqu'au distributeur sur la platine des comptages à l'étage.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°2 du lot 10 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Montant Avenant n°2	Nouveau montant marché
Montant HT	66 731.49	+ 1 227.27	+ 5 081.81	73 040.57
TVA 20 %	13 346.30	+ 245.45	+ 1 016.36	14 608.11
Montant TTC	80 077.79	+ 1 472.72	+ 6 098.17	87 648.68

2/ Avenants Restructuration du commerce sis 116 rue de la République

Lot 3 : Doublages Cloisons Peinture Faux plafonds – Avenant n°1

Le 4 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la restructuration d'un commerce au 116 rue de la République avec la Sarl JM CHAUVIN domiciliée 4 rue du Château d'eau à Patornay (39130) concernant le lot n°3 Doublages Cloisons Peinture Faux plafonds.

Le montant initial du lot de ce marché est de 20 438.60 € HT.

Lors des travaux il a été nécessaire de rajouter la fourniture et la pose d'un caisson bois démontable avec ponçage et impression.

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°1 du lot 3 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Nouveau montant marché
Montant HT	20 438.60	+ 2 070.00	22 508.60
TVA 20 %	4 087.72	+ 414.00	4 501.72
Montant TTC	24 526.32	+ 2 484.00	27 010.32

Lot 6 : Electricité Chauffage VMC – Avenant n°1

Le 4 août 2018, la Commune des Hauts de Bienne a contracté un marché de travaux pour la restructuration d'un commerce au 116 rue de la République avec Pernot 3E domiciliée 4 route de la Saisse à Pont de Poitte (39130) concernant le lot n°10 Electricité Chauffage VMC.

Le montant initial du lot de ce marché est de 15 654.98 € HT.

Lors des travaux il a été nécessaire de faire contrôler la mise aux normes des installations dans le respect du cahier des charges par un contrôleur technique pour le Consuel (Le Consuel est le nom de l'organisme qui assure le contrôle d'une installation électrique (Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité).

Le Pouvoir Adjudicateur a validé l'avenant n°1 du lot 6 tel que présenté ci-dessous :

	Montant Marché initial	Montant Avenant n°1	Nouveau montant marché
Montant HT	15 654.98	+ 289.00	15 943.98
TVA 20 %	3 131.00	+ 57.80	3 188.80
Montant TTC	18 785.98	+ 346.80	19 132.78

Le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte des décisions LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, prend acte des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des marchés à procédure adaptée.

II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Budget général et budgets annexes

Monsieur le Maire expose avoir reçu le résultat des comptes de gestion établis par le comptable du Trésor Public, ceux-ci sont en tout point identiques au compte administratif présenté pour information par l'ordonnateur lors de la séance du Conseil Municipal du 5 mars 2019.

Monsieur le Maire laisse ensuite la parole à Madame Sylvie Barbier, Responsable du « Pôle Finances » mutualisé afin de présenter les grandes lignes budgétaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le Compte de Gestion 2018 du budget général et des budgets annexes de la commune des Hauts de Bienne.

Les documents sont consultables au Secrétariat Général de la Mairie de Morez.

III – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Sylvie Barbier après avoir rappelé que les résultats du Compte administratif 2018 ont été présentés pour information lors du conseil municipal du 5 mars 2019.

Monsieur le Maire souligne le désendettement progressif de la collectivité, ce qui améliore la capacité d'autofinancement, tout en maintenant un patrimoine en bon état, accompagné par un niveau d'investissement cohérent. Il précise que dans ce cadre, l'exécution budgétaire ne subira pas de pressions spécifiques en 2019.

La revitalisation du centre-bourg est une priorité pour les trois ans à venir. C'est dans ce contexte que l'orientation budgétaire 2019 est proposée. Plus globalement, Monsieur le Maire précise que la situation financière de la collectivité est équilibrée, dans une dynamique qui associe à la fois investissements récurrents et les projets de développement à moyen terme, sans avoir recours à l'emprunt ni aux lignes de trésorerie sur l'année.

Monsieur Danrez fait part de ses interrogations quant au projet de « l'échappée Bienne », considérant que peut-être d'autres actes prioritaires seraient à privilégier. Monsieur le Maire souligne que ce dossier en est au stade de projet et que rien n'est engagé de manière définitive. Il s'agit là d'anticiper son accompagnement à la fois dans la réflexion ainsi que sous l'angle de sa faisabilité financière. Dans ce cadre, d'autres réunions d'informations publiques seront planifiées afin de communiquer sur les différentes étapes à venir.

Monsieur Jacquot, quant à lui, émet des réserves à la fois sur le projet « échappée Bienne » et la mise en œuvre du dossier « Œuvre d'Art ». Monsieur le Maire indique que celui-ci est un projet d'envergure nationale accompagné culturellement et budgétairement par la DRAC, projet qui s'inscrit dans la droite ligne de la valorisation et l'accroissement de l'attractivité de la commune des Hauts de Bienne.

Concernant le budget annexe de la Chaufferie-bois, Monsieur le Maire souligne la qualité du travail déployé par le chauffagiste qui a un impact de performance sur le rendement des équipements, qui sera en croissance d'année en année du fait d'un entretien régulier.

Au sujet du budget annexe EAU, Monsieur le Maire rappelle que la ville a, à sa charge, les investissements liés aux infrastructures, la gestion étant confiée à SUEZ qui en assure le fonctionnement par DSP. Monsieur le Maire informe que les travaux sont en cours rue de la République, travaux qui s'inscrivent dans une démarche d'investissements pluriannuels et que de nouveaux programmes seront mis en œuvre.

Compte administratif 2018 Commune des Hauts de Bienne

Compte Administratif 2018- BP		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	5 050 449,18	6 806 556,30	1 756 107,12
	Investissement avec RAR	5 145 402,41	4 079 663,99	- 1 065 738,42
Reports 2017	Fonctionnement	-	555 404,99	555 404,99
	Investissement		206 433,65	206 433,65
Résultats cumulés	Fonctionnement	5 050 449,18	7 361 961,29	2 311 512,11
	Investissement	5 145 402,41	4 286 097,64	- 859 304,77
Totaux cumulés		10 195 851,59	11 648 058,93	1 452 207,34

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif avait été présenté lors du conseil municipal du 5 mars 2019 sans faire l'objet d'un vote en l'absence de réception du Compte de Gestion. Il demande à ses collègues si des questions subsistent sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes.

L'assistance n'ayant pas de questions à formuler, M. le Maire quitte la salle à 19h45 et M. André GAY, en tant que Doyen de l'Assemblée, prend la présidence de la séance et demande à ses collègues de passer au vote.

Le Conseil Municipal, sauf M. Michel DANREZ et pouvoir de Mme Aurélie LEDRU qui votent contre, et Monsieur André JACQUOT qui s'abstient, approuve le compte administratif 2018 pour le budget général de la commune des Hauts de Bienne.

Compte Administratif Annexe 2018 BOUTIQUE MUSEE

<u>Compte Administratif 2018</u>		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	40 915,61	38 961,25	- 1 954,36
	Investissement avec RAR	-	-	-
Reports 2017	Fonctionnement	-	15 673,74	15 673,74
	Investissement	-	3 195,09	3 195,09
Résultats cumulés	Fonctionnement	40 915,61	54 634,99	13 719,38
	Investissement	-	3 195,09	3 195,09
Totaux cumulés		40 915,61	57 830,08	16 914,47

Compte Administratif Annexe 2018 Lotissement Morez-Dessus

<u>Compte Administratif 2018</u>		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	-	-	-
	Investissement avec RAR	-	-	-
Reports 2017	Fonctionnement	-	57 036,53	57 036,53
	Investissement	-	-	-
Résultats cumulés	Fonctionnement	-	57 036,53	57 036,53
	Investissement	-	-	-
Totaux cumulés		-	57 036,53	57 036,53

Compte administratif 2018 Lotissement Les Égravines

Compte Administratif 2018		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	72 830,62	43 830,62	- 29 000,00
	Investissement avec RAR	43 830,62	43 259,12	- 571,50
Reports 2017	Fonctionnement	-	34 100,88	34 100,88
	Investissement	43 259,12	-	- 43 259,12
Résultats cumulés	Fonctionnement	72 830,62	77 931,50	5 100,88
	Investissement	87 089,74	43 259,12	- 43 830,62
Totaux cumulés		159 920,36	121 190,62	- 38 729,74

Compte administratif 2018 Chambre Funéraire

Compte Administratif 2018		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	5 512,17	18 072,34	12 560,17
	Investissement avec RAR	54 000,00	20 015,00	- 33 985,00
Reports 2017	Fonctionnement	-	26 665,94	26 665,94
	Investissement	-	5 600,00	5 600,00
Résultats cumulés	Fonctionnement	5 512,17	44 738,28	39 226,11
	Investissement	54 000,00	25 615,00	- 28 385,00
Totaux cumulés		59 512,17	70 353,28	10 841,11

Compte administratif 2018 Chaufferie-Bois

Compte Administratif 2018		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	153 497,05	190 399,63	36 902,58
	Investissement avec RAR	68 262,12	65 666,28	- 2 595,84
Reports 2017	Fonctionnement	-	64 632,79	64 632,79
	Investissement	-	33 718,35	33 718,35
Résultats cumulés	Fonctionnement	153 497,05	255 032,42	101 535,37
	Investissement	68 262,12	99 384,63	31 122,51
Totaux cumulés		221 759,17	354 417,05	132 657,88

Compte administratif 2018 EAU

Compte Administratif 2018		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	109 777,63	317 972,19	208 194,56
	Investissement avec RAR	1 335 851,71	492 680,44	- 843 171,27
Reports 2017	Fonctionnement	-	61 181,36	61 181,36
	Investissement	-	662 458,12	662 458,12
Résultats cumulés	Fonctionnement	109 777,63	379 153,55	269 375,92
	Investissement	1 335 851,71	1 155 138,56	- 180 713,15
Totaux cumulés		1 445 629,34	1 534 292,11	88 662,77

Monsieur André GAY, en tant que Doyen procède au vote des budgets annexes 2018

Le Conseil Municipal, sauf M. Michel DANREZ et pouvoir de Mme Aurélie LEDRU qui votent contre, et Monsieur André JACQUOT qui s'abstient, approuve le compte administratif 2018 des budgets annexes ci-dessus exposés de la commune des Hauts de Bienne.

Monsieur le Maire regagne la salle à 20h et monsieur André GAY lui annonce le résultat des votes. Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal de sa confiance.

IV – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES 2018

La nomenclature M14 applicable au budget général, tout comme la nomenclature M49 applicable au budget eau & assainissement et M4, prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice suivant.

1 - Budget général

L'exécution du budget 2018 fait apparaître les résultats suivants :

↪	Résultat de fonctionnement de clôture :	2 311 512,11 €	
	Excédent sur réalisations.....		2 311 512,11 €
↪	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris) :	-859 304,77 €	
	Résultat Investissement de clôture		53 800,23 €
	Solde des Restes à Réaliser :		-913 105,00 €
↪	Résultat global de clôture (RàR inclus) :	1 452 207,34 €	

Il est donc proposé d'affecter la somme de 859 304.77 € en réserves au compte 1068 pour le financement du déficit d'investissement, à déduire de l'excédent de fonctionnement. Le reliquat, soit 1 452 207.34 € sera repris au compte 002 en recettes de fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du Budget Général de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

2 – Budget annexe boutique Viséum

L'exécution du budget 2018 fait apparaître les résultats suivants :

↪	Résultat de fonctionnement de clôture :	13 719,38 €	
	Excédent sur réalisations.....		13 719,38 €
↪	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris) :	3 195,09 €	
	Résultat Investissement de clôture		3 195,09 €
	Solde des Restes à Réaliser :		0,00 €
↪	Résultat global de clôture (RàR inclus) :	16 914,47 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 3 195.09€ correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 13 719.38€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du Budget **annexe** Boutique du Musée de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

3 - Budget annexe lotissement Morez-Dessus

Après exécution du budget 2018 on constate :

↪	Résultat de fonctionnement :	57 036,53 €	
	Excédent sur réalisations		57 036,53 €
↪	Résultat d'investissement :	0,00 €	
	Déficit sur réalisations		0,00 €
	Déficit sur restes à réaliser		0,00 €
↪	Résultat global :	57 036,53 €	

Ce budget annexe a été clôturé au 31/12/2018, par délibération en date du 13/12/2018. Il est donc proposé de reprendre au compte 002, en recettes de fonctionnement, la somme 57 036.53 €, au budget principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du Budget annexe Morez-Dessus de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus et PRÉCISE que ce budget annexe a été clôturé au 31/12/2018, par délibération en date du 13/12/2018.

4 - Budget annexe lotissement Les Égravines

Après exécution du budget 2018, on constate :

↪	Résultat de fonctionnement :	5 100,88 €	
	Excédent sur réalisations		5 100,88 €
↪	Résultat d'investissement :	-43 830,62 €	
	Déficit sur réalisations		-43 830,62 €
	Déficit sur restes à réaliser		0,00 €
↪	Résultat global :	-38 729,74 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en dépenses d'investissement la somme de 43 830.62 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 5 100.88 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du budget annexe du Lotissement Les Égravines de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

5 - Budget annexe chambre funéraire

L'exécution du budget 2018 fait apparaître les résultats suivants :

↪	Résultat de fonctionnement de clôture :	39 226,11 €	
	Excédent sur réalisations.....		39 226,11 €
↪	Résultat d'investissement de clôture (R&R compris) :	-28 385,00 €	
	Résultat Investissement de clôture		5 715,00 €
	Solde des Restes à Réaliser :		-34 100,00 €
↪	Résultat global de clôture (R&R inclus) :	10 841,11 €	

Il est donc proposé d'affecter la somme de 28 385,00€ en réserves au compte 1068 pour le financement du déficit d'investissement, à déduire de l'excédent de fonctionnement. Le reliquat, soit 10 841,11€, sera repris au 002 en recettes de fonctionnement. La rénovation intérieure sera assurée en régie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du Budget annexe de la Chambre funéraire de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

6 - Budget annexe chaufferie-bois

L'exécution du budget 2018 fait apparaître les résultats suivants :

↪	Résultat de fonctionnement de clôture :	101 535,37 €	
	Excédent sur réalisations.....		101 535,37 €
↪	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris) :	31 122,51 €	
	Résultat Investissement de clôture		34 121,51 €
	Solde des Restes à Réaliser :		-2 999,00 €
↪	Résultat global de clôture (RàR inclus) :	132 657,88 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 31 122,51 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 101 535,37 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du Budget annexe de la Chaufferie-Bois de la Commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

7 - Budget annexe eau

Après exécution du budget 2018, on constate :

↪	Résultat de fonctionnement de clôture :	269 375,92 €	
	Excédent sur réalisations.....		269 375,92 €
↪	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris) :	-180 713,15 €	
	Résultat Investissement de clôture		738 863,85 €
	Solde des Restes à Réaliser :		-919 577,00 €
↪	Résultat global de clôture (RàR inclus) :	88 662,77 €	

Il est donc proposé d'affecter la somme de 180 713,15 € en réserves au compte 1068 pour le financement du déficit d'investissement, à déduire de l'excédent de fonctionnement. Le reliquat, soit 88 662,77 € sera repris au compte 002 en recettes de fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter les résultats du CA 2018 du budget annexe EAU de la commune des Hauts de Bienne comme présenté ci-dessus.

Pour mémoire, l'ensemble de ces résultats – budget principal, les budgets annexes : budget boutique, budget lotissement Morez-Dessus, lotissement Les Égravines, budget chambre funéraire, budget chaufferie-bois et budget EAU qui seront repris au budget primitif 2019 concerné.

V – VOTE DU BUDGET 2019 : BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

Le budget primitif de l'exercice 2019 de la commune des Hauts de Bienne est à adopter.

Monsieur le Maire précise que la balance générale du budget général 2019 s'établit comme suit en laissant la parole à Madame Barbier pour de plus amples explications sur les lignes budgétaires.

Balance générale des comptes 2019 – Budget principal

BALANCE GENERALE	Réalisé 2017	RAR 2017	Budget 2018	Réalisé 2018	RAR 2018	Budget 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 189 774,90	0,00	6 893 544,00	5 050 449,18	0,00	7 139 499,00
Opérations réelles	4 957 062,90		5 839 979,00	4 722 946,73		5 246 716,00
Opérations d'ordre	232 712,00		1 053 565,00	327 502,45		1 892 783,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 824 599,00	0,00	6 338 140,00	6 806 556,30	0,00	5 630 256,00
Opérations réelles	5 793 889,00		6 313 431,00	6 781 848,59		5 566 116,00
Opérations d'ordre	30 710,00		24 709,00	24 707,71		64 140,00
Virement à la section d'investissement	627 674,00		555 404,00	555 404,99		1 509 243,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 262 498,10	0,00	0,00	2 311 512,11	0,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 495 547,00	3 867 353,00	5 294 951,00	1 896 111,41	3 249 291,00	6 194 434,00
Opérations réelles	1 452 937,00		5 200 242,00	1 801 403,70		6 130 294,00
Opérations d'ordre	42 610,00		94 709,00	94 707,71		64 140,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 701 977,53	2 953 794,00	5 294 951,00	1 949 911,64	2 336 186,00	6 194 434,00
Opérations réelles	1 457 364,53		4 171 386,00	1 552 409,19		4 301 651,00
Opérations d'ordre	244 613,00		1 123 565,00	397 502,45		1 892 783,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	206 430,53	-913 559,00	0,00	53 800,23	-913 105,00	0,00
	-707 128,47		0,00	-859 304,77		0,00
RESULTAT GLOBAL	555 369,63		0,00	1 452 207,34		0,00

S'en suit une présentation détaillée par chapitre par Mme Barbier, avec un commentaire sur les comptes où une variation est constatée.

Dépenses de fonctionnement – budget principal

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
N° de compte	TOTAL	5 189 775,00	6 893 544,00	5 050 449,18	7 139 499,00	
O02	Résultat reporté (déficit)					
CHAP O11	CHARGES GENERALES	1 719 405,00	1 985 338,00	1 715 760,48	1 774 698,00	
Dont 6042	Achat de prestations de services	242 589,00	317 321,00	248 737,99	286 214,00	communication externalisée : 25K€ au BP 2018, 10,9 K€ au CA 2018 et 7K€ au BP 2019 Report de 35 200 € de crédits pour le manager centre ville (PIVADIS) Hausse des repas livrés à la crèche centre ville : + 5 000 €
Dont 608	Energies (eau, gaz, électricité)	326 440,00	318 929,00	257 888,00	289 085,00	Les économies liées au passage en led ne sont pas valorisées
Dont 60682	Fournitures pour bâtiments	17 482,00	20 800,00	21 242,12	32 800,00	Enveloppe globale de 30K€, incluant les tvx dans les appartements
Dont 60685	Fournitures travaux en régie	0,00	0,00	0,00	30 000,00	Valorisation en investissement des travaux réalisés en interne
Dont 614	Charges de copropriété	32 143,00	57 240,00	53 728,25	47 240,00	Dont 30 K€ pour rénovation facade Park HDV
Dont 615221/8	Entretien bâtiments publics et autres	22 841,00	57 350,00	24 667,62	48 504,00	Réalisé souvent inférieur au BP, pour travaux urgents
Dont 61524	Entretien bois et forêts	10 991,00	28 935,00	38 639,84	37 975,00	Selon programme ONF
Dont 6161	Assurances	46 770,00	48 095,00	50 524,04	30 470,00	Nouveau marché, PV liée au sinistre balcons de la Bienne éteinte
Dont 6184	Organismes de formation	11 906,00	19 852,00	7 904,00	17 533,00	Faible réalisé en 2018
Dont 6226	Honoraires	57 526,00	141 520,00	149 708,53	4 000,00	Expertise Lamy Jeune (incendie) + étude marketing territorial en 2018
Dont 6247	Transports collectifs (scolaires)	86 302,00	9 090,00	-30 190,00	7 592,00	Factures 2017 provisionnées (en 2017) et extournées en 2018
Dont 6281	Concours divers	6 143,00	12 783,00	32 548,31	10 561,00	2018 : ASA Enteroche 2017 & 2018 (provision 2017 en - sur cpte 67)
CHAP O12	CHARGES DE PERSONNEL	2 379 728,00	2 562 806,00	2 438 125,25	2 718 289,00	
Dont pour info :	mises à disposition de personnel GFP	-6 667,00	-6 000,00	-3 056,00	-63 785,00	Remboursements postes mutualisés
	sous-total	2 373 061,00	2 556 806,00	2 435 069,25	2 654 504,00	Création de 2 postes : graphiste, ASVP Poste DAF vacant sur 10 mois en 2018 : EAP sur 2019 Extension année pleine poste communication Remplacements crèche en hausse (maternités) Enveloppe pour le RIFSEEP (20 000 €) Augmentation naturelle des salaires : + 1,60 %
CHAP O14	ATTENUATION DE PRODUITS	71 581,00	167 720,00	146 625,81	152 161,00	Hausse des AC en 2018 (+85 345€) : SDIS transféré sur CCHI Arcade
CHAP 022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	610 000,00	0,00	0,00	Sur un BP 2018 initial de 790 K€
CHAP 65	AUTRES CHARGES DE GESTION	691 200,00	421 152,00	372 957,33	455 069,00	Subvention CCAS (41K€) en 2018 (2017 : 217 K€ versés au SDIS)
CHAP 66	CHARGES FINANCIERES	71 009,00	66 338,00	57 122,26	56 741,00	Pas d'emprunt nouveau inscrit au BP 2019
CHAP 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 140,00	26 625,00	-7 644,40	70 758,00	2018: ASA enteroche (mauvaise imputation comptable) / BP 2019 = 57 600 € OPAH + report 10 000 € pour vitrines commerces
CHAP 68	DOTATION AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	19 000,00	Provisions / créances irrécouvrables
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	4 957 063,00	5 839 979,00	4 722 946,73	5 246 716,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	933 437,00	0,00	1 782 339,00	Opérations d'ordre
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	232 712,00	120 128,00	327 502,45	110 444,00	Dotation aux amortissements + cessions d'actif en 2018 pour 207 375 € (dont maison La Doye, 149 RR)
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 189 775,00	6 893 544,00	5 050 449,18	7 139 499,00	

Recettes de fonctionnement – budget principal

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
N° de compte	TOTAL	6 452 273,00	6 893 544,99	7 361 961,29	7 139 499,00	
O02	Résultat reporté (excédent)	627 674,00	555 404,99	555 404,99	1 509 243,00	Résultats 2018
CHAP 013	ATTENUATION DE CHARGES	55 994,00	25 537,00	44 477,35	34 708,00	Remboursements salaires et charges (assurance du personnel)
CHAP 70	VENTES PRODUITS ET PS	650 686,00	641 278,00	642 283,90	658 865,00	
Dont 70846	MAD de personnel facturées (mutualisations)	6 667,00	6 000,00	3 056,00	63 785,00	Baisse des autres recettes (Bois, concessions cimetière, musée)
CHAP 73	IMPOTS ET TAXES	1 744 252,00	1 599 277,00	1 713 774,66	1 659 964,00	
Dont TH /TF /TFNB		1 384 992,00	1 405 058,00	1 414 236,00	1 435 864,00	+ 30 806 € // BP 2018, soit + 2,2% (hausse des bases)
Dont Taxe add. DMTO / Fds déptal DMTO		111 434,00	79 000,00	180 562,97	120 000,00	Aléatoire - Moyenne
Dont Attributions de compensation (compte 73211)		131 655,00	0,00	0,00	0,00	Cf dépenses : AC + 85 345 € / SDIS = -217 K€ (85345+131655=217000)
CHAP 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 679 467,00	2 759 602,00	2 911 580,30	2 717 319,00	
Dont 7411	DGF	1 301 159,00	1 298 611,00	1 301 159,00	1 237 384,00	Bonification de 5% en moins - En attente notification
Dont 74121	Dotation de solidarité rurale - DSR	496 543,00	467 159,00	532 653,00	532 653,00	En attente notification
Dont 74718	Dotation nationale de péréquation - DNP	119 553,00	119 553,00	127 897,00	127 897,00	En attente notification
Dont 747	Subventions Etat / Région / Dépt	151 710,00	157 316,00	124 478,07	130 986,00	- 9 K€ de la DRAC sur Viséum entre 2017 et 2018 (audioguides : opération ponctuelle)
Dont 747	Participations Autres communes - GFP	145 040,00	179 255,00	236 926,00	203 938,00	Etude marketing soldée en 2018. Pic de 2018 : crèche CV
Dont 7478	Autres participations	366 674,00	434 600,00	488 254,65	386 800,00	-70 K€ de subvention exceptionnelle pour les txv de la crèche CV
CHAP 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	455 818,00	453 141,00	460 159,67	464 470,00	Revenus des immeubles - Stabilité
CHAP 76	PRODUITS FINANCIERS	5 883,00	5 300,00	5 280,77	4 675,00	Refacturation BA Chauffage Bois
CHAP 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	201 789,00	829 296,00	1 004 291,94	26 115,00	
Dont 775	Cessions d'immobilisations	123 572,00	0,00	207 375,00	0,00	cf dépenses d'ordre 042 (cession biens immobiliers)
Dont 7788	Autres produits exceptionnels	69 257,00	822 646,00	795 372,10	20 915,00	-790 K€ d'indemnité d'assurance
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	6 421 563,00	6 868 835,99	7 337 253,58	7 075 359,00	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	30 710,00	24 709,00	24 707,71	64 140,00	+ 40 000 € de travaux en régie
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 452 273,00	6 893 544,99	7 361 961,29	7 139 499,00	

Dépenses d'investissement – budget principal

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	RAR 2018	Mesures nouvelles 2019	BUDGET 2019 PROPOSE	Commentaires Mesures nouvelles 2019
N° de compte	TOTAL	1 495 547,00	5 294 951,00	1 896 111,41	3 249 291,00	2 945 143,00	6 194 434,00	
20	Dépenses imprévues	0,00	0,00			23 121,00	23 121,00	
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	348 910,00	256 000,00	249 124,32	0,00	196 000,00	196 000,00	En baisse. Pas de nouvel emprunt contracté
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	66 675,00	169 099,00	83 330,00	85 769,00	15 258,00	101 027,00	
Dont 2031	Etudes	56 368,00	151 162,00	75 948,00	75 214,00	5 000,00	80 214,00	Chaufferie bois
Dont 2051	Licences, logiciels	10 307,00	16 537,00	7 382,00	9 155,00	10 258,00	19 413,00	Informatisation des services
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	64 559,00	72 412,00	33 082,27	39 329,00	15 000,00	54 329,00	15 K€ € fonds concours CCHJ Arcade (étude RN 5)
CHAP 21	Immobilisations corporelles	165 210,00	592 857,00	114 625,67	453 870,00	364 967,00	818 837,00	
Dont 2115	Terrains bâtis	777,00	243 804,00	14 634,24	229 169,00	168 412,00	397 581,00	Bâtiments Mme PETITE / Fidela/177 RR/LOURENCO
Dont 2132	Immeubles de rapport	70 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00	si opportunité (commerce privé)
Dont 2158	Mobilier urbain	10 136,00	25 253,00	22 336,33	4 673,00	24 800,00	29 473,00	Dont signalétique verticale et Hôpital
Dont 2161	Œuvres d'art	0,00	1 987,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	Projet "Land Art"
Dont 2183	Matériel informatique	20 364,00	32 453,00	7 007,81	25 658,00	9 551,00	35 209,00	4 PC / 2 serveurs / 1 onduleur
Dont 2184	Mobilier	3 245,00	23 602,00	26 941,84	6 681,00	26 010,00	32 691,00	Chaises salle des fêtes + lits crèche
CHAP 23	Immobilisations en cours	774 218,00	4 025 807,00	1 318 731,34	2 588 806,00	989 107,00	3 577 913,00	
Dont 23128	Travaux cimetière	16 754,00	70 624,00	63 010,33	7 613,00	47 000,00	54 613,00	Nouvelle enveloppe
Dont 23128	Aménagement aires de jeux	18 361,00	26 500,00	25 656,98	0,00	48 000,00	48 000,00	en 2018 : Lézat / 2019 : quartier La Delaise
Dont 231311	Travaux Hôtel de Ville	33 021,00	391 922,00	85 056,00	306 866,00	452 739,00	759 605,00	Accessibilité : +368 K€ - Rénovation 2019 : +78 K€
Dont 231312	Travaux bâtiments scolaires	39 576,00	211 990,00	36 953,84	175 035,00	30 220,00	205 255,00	Visiophone + portes ext.
Dont 231318	Travaux autres bâtiments publics	209 388,00	309 610,00	198 879,26	153 663,00	22 731,00	176 394,00	Travaux salle des fêtes
Dont 23132	Travaux immeubles de rapport	72 164,00	534 690,00	56 941,15	329 474,00	11 600,00	341 074,00	Gros txv appartements
Dont 23138	Travaux autres constructions	0,00	149 266,00	105 544,97	43 017,00	120 000,00	163 017,00	parking Paget-Ricardon 120 K€
Dont 23151	Travaux de voirie	317 600,00	1 363 132,00	354 031,29	1 008 224,00	158 617,00	1 166 841,00	Axe hist./enfouiss réseaux/réseau eau pluviale
Dont 231534	Travaux réseaux électricité	20 818,00	725 779,00	322 678,19	403 100,00	70 000,00	473 100,00	Eclairage public Led : + 20 K€ et OPH + 50 K€ (subv)
Prog divers	Eclairage public + voirie	0,00	38 042,00	0,00	38 042,00	0,00	38 042,00	
Prog 975	Dégagements paysagers	32 841,00	46 025,00	2 510,10	43 475,00	80 550,00	124 025,00	Phase 2 : 1/3 de la dépense totale (80 K€)
Prog 976	Revitalisation du Bourg Centre	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 000,00	1 147 000,00	Indemnité sinistre + cessions biens immob.
Prog 977	L'Echappée Bienne	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	1ère provision
CHAP 27	Dépôts et cautions versés	524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	1 452 937,00	5 200 242,00	1 801 403,70	3 249 291,00	2 881 003,00	6 130 294,00	
041	Opérations patrimoniales	11 900,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	2018 : vente terrain maison de santé à l'€ symbolique
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	30 710,00	24 709,00	24 707,71	0,00	64 140,00	64 140,00	Amts subventions + 40 K€ de txv en régie
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 495 547,00	5 294 951,00	1 896 111,41	3 249 291,00	2 945 143,00	6 194 434,00	

Recettes d'investissement – budget principal

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	RAR 2018	Mesures nouvelles 2019	BUDGET 2019 PROPOSE	Commentaires Mesures nouvelles 2019
N° de compte	TOTAL	1 701 978,00	5 294 951,65	1 949 911,64	2 336 186,00	3 858 248,00	6 194 434,00	
001	Soles d'exécution de la SI	632 964,00	206 433,65	206 433,65	0,00	53 800,00	53 800,00	Affectation du résultat
024	Produits cessions d'immobilisations	0,00	314 000,00	0,00	140 000,00	217 000,00	357 000,00	Presbytère (195 K€), terrain Chouiter (24K€)
CHAP 10	Dotations et fonds divers	506 027,00	1 209 182,00	911 842,95	296 491,00	981 455,00	1 277 946,00	
Dont 1022-103	FCTVA et plan de relance FCTVA	32 521,00	466 057,00	193 944,81	296 491,00	110 000,00	406 491,00	
Dont 1068	Affectation des résultats	432 220,00	707 125,00	707 125,35	0,00	859 304,00	859 304,00	
CHAP 13	Subventions d'investissement	250 510,00	1 849 651,00	408 194,06	1 329 795,00	189 371,00	1 519 166,00	
Dont	Projet Oeuvre d'Art	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	DRAC + Région
Dont	Eclairage public	7 000,00	338 236,00	0,00	338 236,00	50 000,00	388 236,00	TEPCV + FSIL + OPH pour 50 K€ + DETR
Dont	Aménagement de voiries	148 971,00	500 502,00	105 000,00	395 502,00	0,00	395 502,00	FNADT + Région + DETR
Dont	Commerce privé	5 069,00	136 311,00	40 535,00	81 069,00	0,00	81 069,00	FSIL + DETR
Dont	travaux Hôtel de Ville	0,00	275 127,00	0,00	275 127,00	60 659,00	335 786,00	Département + DETR (NV : Bureaux/accueil)
Dont	Subvention ARCADE	9 844,00	35 600,00	0,00	35 600,00	0,00	35 600,00	Q/P accessibilité 112 RR + conteneurs enterrés
Dont	Gîte Monette + installation agricole + ex école LM	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	Report FNADT
Dont	Travaux Ecole du centre	3 301,00	72 134,00	0,00	54 295,00	0,00	54 295,00	DETR
Dont	Gros tx appartements + La Mouille	0,00	52 500,00	22 500,00	30 000,00	0,00	30 000,00	DETR
Dont	Echappée Bienne	24 000,00	46 000,00	39 238,32	7 890,00	0,00	7 890,00	
Dont	travaux Crèche centre ville	0,00	180 000,00	181 000,00	0,00	0,00	0,00	
Prog 976	Revitalisation Bourg Centre	0,00	0,00	0,00	0,00	761 500,00	761 500,00	FCTVA + subvention Région
CHAP 16	Emprunts / Cautions	1 959,00	526 000,00	2 090,00	523 900,00	-258 000,00	265 900,00	Emprunt d'équilibre - opérations pluriannuelles
CHAP 204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	3 470,48	0,00	0,00	0,00	remboursement SISEC Lézat
CHAP 23	Immobilisations en cours	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00	2017 : annulation mandat SISEC 2016 Lézat)
CHAP 27	Autres immobilisations financières	19 905,00	20 120,00	20 378,05	0,00	20 339,00	20 339,00	capital emprunt chaufferie Bois
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		1 457 365,00	4 171 386,65	1 552 409,19	2 336 186,00	1 965 465,00	4 301 651,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	Terrain cédé à la maison de santé
040	Opérations d'ordre - Amortissements	244 613,00	120 128,00	327 502,45	0,00	110 444,00	110 444,00	Amortissements + cessions d'actif 207 375 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	933 437,00	0,00	0,00	1 782 339,00	1 782 339,00	
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 701 978,00	5 294 951,65	1 949 911,64	2 336 186,00	3 858 248,00	6 194 434,00	

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, sauf MM André JACQUOT, Michel DANREZ et pouvoir de Mme Aurélie LEDRU qui votent contre, APPROUVE le budget principal primitif 2019 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Budget annexe primitif 2019 boutique du Musée Fonctionnement

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
N° de compte	TOTAL	33 568,03	45 673,00	40 915,61	43 719,00	
002	Résultat reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
CHAP 011	Charges générales	31 068,03	33 284,00	31 915,61	32 621,00	= stabilité
CHAP 012	Dépenses de personnel	2 500,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	MAD personnel ville
CHAP 022	Dépenses imprévues	0,00	3 389,00	0,00	2 098,00	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		33 568,03	45 673,00	40 915,61	43 719,00	Pas d'opérations d'ordre

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
N° de compte	TOTAL	49 241,77	45 673,74	54 634,99	43 719,00	
002	Résultat reporté (excédent)	10 492,53	15 673,00	15 673,74	13 719,00	
CHAP 013	Atténuation de charges	23 318,83	15 000,00	22 655,71	15 000,00	variation de stock
CHAP 70	Vente de marchandises	15 430,41	15 000,00	16 305,54	15 000,00	Stabilité
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		49 241,77	45 673,00	54 634,99	43 719,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		15 673,74	0,00	13 719,38	0,00	

Investissement

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total
CHAP 23	Immobilisations en cours	0,00	3 195,00	0,00	3 195,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	3 195,00	0,00	3 195,00
N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total
O01	Résultat reporté (excédent)	3 195,09	3 195,00	3 195,09	3 195,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 195,09	3 195,00	3 195,09	3 195,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		3 195,09	0,00	3 195,09	0,00
RESULTAT GLOBAL (excédent)		18 868,83	0,00	16 914,47	0,00

Budget annexe primitif 2019 lot les Egraves

Fonctionnement

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
O02	Résultat reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
CHAP O11	Charges générales	43 259,12	55 841,00	29 571,50	26 270,00	Travaux d'aménagement T2
TOTAL DEPENSES REELLES		43 259,12	55 841,00	29 571,50	26 270,00	
Opérations d'ordre		7 534,27	127 559,00	43 259,12	128 131,00	Stock terrains
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		50 793,39	183 400,00	72 830,62	154 401,00	
N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
O02	Résultat reporté (excédent)	20 801,82	34 100,00	34 100,88	5 101,00	
CHAP 70	Ventes	20 833,33	65 000,00	0,00	65 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		41 635,15	99 100,00	34 100,88	70 101,00	
Opérations d'ordre		43 259,12	84 300,00	43 830,62	84 300,00	Stock terrains
TOTAL GENERAL DES RECETTES		84 894,27	183 400,00	77 931,50	154 401,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		34 100,88	0,00	5 100,88	0,00	

Investissement

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
O01	Résultat d'investissement reporté (déficit)	7 534,27	43 259,00	43 259,12	43 831,00	
TOTAL DEPENSES REELLES		7 534,27	43 259,00	43 259,12	43 831,00	
040 - Opérations d'ordre		43 259,12	84 300,00	43 830,62	84 300,00	Stock terrains
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		50 793,39	127 559,00	87 089,74	128 131,00	
N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'ordre		7 534,27	127 559,00	43 259,12	128 131,00	Stock terrains
TOTAL GENERAL DES RECETTES		7 534,27	127 559,00	43 259,12	128 131,00	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-43 259,12	0,00	-43 830,62	0,00	Un résultat excédentaire sera dégagé lorsque les 3 derniers terrains seront vendus.
RESULTAT GLOBAL (excédent)		-9 158,24	0,00	-38 729,74	0,00	

Budget annexe primitif 2019 Chambre funéraire

Fonctionnement

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
CHAP O11	Charges générales	4 065,00	5 813,00	4 462,52	5 971,00	eau + nettoyage locaux
CHAP O12	Charges de personnel	0,00	500,00	434,65	500,00	Heures techniques chauffagiste
CHAP O22	Dépenses imprévues	0,00	4 762,00	0,00	19 395,00	
CHAP 65	Charges gestion courante	423,00	0,00	0,00	0,00	
CHAP 67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES		4 488,00	12 075,00	4 897,17	26 866,00	
Opérations d'ordre		0,00	29 615,00	615,00	0,00	plus d'amortissements
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		4 488,00	41 690,00	5 512,17	26 866,00	
N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
O02	Résultat reporté (excédent)	13 557,00	26 665,00	26 665,94	10 841,00	
CHAP 70	Prestations de service	13 572,00	11 000,00	14 046,55	12 000,00	
CHAP 74	Participations des communes	4 026,00	4 025,00	4 025,79	4 025,00	
TOTAL RECETTES REELLES		31 155,00	41 690,00	44 738,28	26 866,00	
Opérations d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL DES RECETTES		31 155,00	41 690,00	44 738,28	26 866,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		26 667,00	0,00	39 226,11	0,00	

Investissement

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	2 421,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	615,00	0,00	11 996,00	
16	Autres dettes	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	Avance de trésorerie budget principal
23	Travaux chambre funéraire	0,00	49 000,00	500,00	52 148,00	dont 48 500 € de reports 2018
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 421,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 421,00	54 615,00	500,00	69 144,00	
N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	0,00	5 600,00	5 600,00	5 715,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 021,00	0,00	0,00	28 385,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	15 644,00	DETR
16	Emprunts	0,00	19 400,00	0,00	19 400,00	Report 2018
	TOTAL RECETTES REELLES	8 021,00	25 000,00	5 600,00	69 144,00	
	Opérations d'ordre	0,00	29 615,00	615,00	0,00	Virt de la Section de fonctionnt
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 021,00	54 615,00	6 215,00	69 144,00	
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	5 600,00	0,00	5 715,00	0,00	
	RESULTAT GLOBAL (excédent)	32 267,00	0,00	44 941,11	0,00	

Budget annexe primitif 2019 chaufferie-bois

Fonctionnement

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
CHAP O11	Charges générales	84 718,36	124 334,00	69 653,25	106 642,00	
Dont 6061	Energies	81 172,41	107 385,00	67 268,73	93 700,00	Gaz, électricité, bois, plaquettes
CHAP O12	Charges de personnel	0,00	8 000,00	7 978,40	8 000,00	Heures techniques chauffagiste
CHAP 022	Dépenses imprévues	0,00	43 564,00	0,00	98 787,00	
CHAP 65	Charges gestion courante	16 081,73	9 930,00	9 918,35	10 363,00	Participation SMHJ (1,57 €/hab)
CHAP 66	Intérêts des emprunts	5 882,45	5 281,00	5 280,77	4 675,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	106 682,54	191 109,00	92 830,77	228 467,00	
	042 - Opérations d'ordre	61 059,72	60 667,00	60 666,28	60 212,00	Dotations aux amortissements
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	167 742,26	251 776,00	153 497,05	288 679,00	
N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
O02	Résultat reporté (excédent)	46 337,87	64 632,00	64 632,79	101 535,00	
CHAP 70	Prestations de service	145 894,11	146 000,00	149 284,47	146 000,00	
CHAP 77	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	972,09	1 000,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	192 231,98	211 632,00	214 889,35	248 535,00	
	042 - Opérations d'ordre	40 143,07	40 144,00	40 143,07	40 144,00	Reprise des subventions au CR
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	232 375,05	251 776,00	255 032,42	288 679,00	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	64 632,79	0,00	101 535,37	0,00	

Investissement

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	30 121,00	0,00	26 851,00	
16	Autres dettes	19 905,23	25 120,00	20 120,05	25 340,00	Rbt emprunt + avance trésorerie (5K€)
21 / 23	Investissements	6 354,56	4 000,00	0,00	4 000,00	dont 3 000 € de reports 2018
TOTAL DEPENSES REELLES		26 259,79	59 241,00	20 120,05	56 191,00	
040 - Opérations d'ordre		40 143,07	40 144,00	40 143,07	40 144,00	Amort. Subventions
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		66 402,86	99 385,00	60 263,12	96 335,00	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		33 718,35	0,00	34 121,51	0,00	
RESULTAT GLOBAL (excédent)		98 351,14	0,00	135 656,88	0,00	

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	39 061,49	33 718,00	33 718,35	31 123,00	31123=34122+RAR 2018 (-2999)
16	Emprunts	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	Report 2018
TOTAL RECETTES REELLES		39 061,49	38 718,00	33 718,35	36 123,00	
040 - Opérations d'ordre		61 059,72	60 667,00	60 666,28	60 212,00	Amortissements immobilisations
TOTAL GENERAL DES RECETTES		100 121,21	99 385,00	94 384,63	96 335,00	

Budget annexe primitif 2019 EAU POTABLE

Fonctionnement

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
CHAP 011	Charges générales	15 729,12	21 121,00	6 398,03	21 155,00	Entretien, honoraires suivi DSP
CHAP 66	Intérêts des emprunts	10 363,59	9 084,00	9 083,16	7 736,00	
TOTAL DEPENSES REELLES		26 092,71	30 205,00	15 481,19	28 891,00	
023 - Opérations d'ordre		0,00	180 716,00	0,00	238 459,00	Virement à la section d'investiss.
042 - Opérations d'ordre		91 266,34	94 297,00	94 296,44	98 389,00	Dotations aux amortissements
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		117 359,05	305 218,00	109 777,63	365 739,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		255 073,24	0,00	269 375,92	0,00	

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (excédent)	69 938,38	61 181,00	61 181,36	88 662,00	
CHAP 70	Prestations de service	284 866,34	227 000,00	300 909,62	260 000,00	Surtaxe eau
CHAP 75	Produits de gestion courante	4 151,00	2 060,00	2 086,00	2 100,00	Impôt château d'eau
TOTAL RECETTES REELLES		358 955,72	290 241,00	364 176,98	350 762,00	
042 - Opérations d'ordre		13 476,57	14 977,00	14 976,57	14 977,00	Reprise des subventions au CR
TOTAL GENERAL DES RECETTES		372 432,29	305 218,00	379 153,55	365 739,00	

Investissement

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
16	Emprunts	31 892,64	38 134,00	33 133,27	39 423,00	
23	Immobilisations en cours	145 444,81	1 250 009,00	196 407,31	1 389 305,00	RAR 2018 = 1 053 600 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	177 337,45	1 288 143,00	229 540,58	1 428 728,00	
040	Opérations d'ordre	13 476,57	14 977,00	14 976,57	14 977,00	Amort. Subventions
041	Opérations d'ordre (compte 276)	24 240,80	92 548,00	32 734,56	85 867,00	Transfert droit déduction TVA
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	215 054,82	1 395 668,00	277 251,71	1 529 572,00	Dont 1 058 600 € de report
N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2017 total	Budget 2018 Voté Total	Réalisé 2018 total	Budget 2019 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	507 551,28	662 458,00	662 458,12	738 863,00	
1068	Excédents de fonctionnt capitalisés	170 213,72	193 891,00	193 891,88	180 713,00	Résultat d'invest. avec RAR : - 919 577
13	Subventions d'investissement	60 000,00	74 210,00	0,00	96 414,00	DETR (report 2018 = 74 210 €)
16	Emprunts	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	Report 2018 (avance trésorerie)
27	Transfert droit à déduction TVA	24 240,80	92 548,00	32 734,56	85 867,00	Même montant en dépenses
	TOTAL RECETTES REELLES	762 005,80	1 028 107,00	889 084,56	1 106 857,00	
021	Opérations d'ordre	0,00	180 716,00	0,00	238 459,00	Virt de la section de fonctionnement
040	Opérations d'ordre	91 266,34	94 297,00	94 296,44	98 389,00	Amortissements immobilisations
041	Opérations d'ordre	24 240,80	92 548,00	32 734,56	85 867,00	TVA déductible / travaux
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	877 512,94	1 395 668,00	1 016 115,56	1 529 572,00	
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	662 458,12	0,00	738 863,85	0,00	
	RESULTAT GLOBAL (excédent)	917 531,36	0,00	1 008 209,77	0,00	

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, sauf MM André JACQUOT, Michel DANREZ et pouvoir de Mme Aurélie LEDRU qui votent contre, APPROUVE les budgets annexes primitifs 2019 tels que présentés par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire tient à saluer le travail réalisé par les services de la mairie dans le cadre de la construction et la réalisation définitives des budgets.

Madame Riellan, DGS, s'associe aux remerciements de Monsieur le Maire pour la qualité du travail réalisé par Mmes Barbier et Salin en cette année de transition.

VI – VOTE DES TROIS TAXES LOCALES

Monsieur le Maire précise qu'afin d'assurer l'équilibre du budget primitif 2019, il est proposé de fixer le taux des taxes directes locales constituant le produit à inscrire au compte 7311 dudit budget.

La revalorisation des bases d'imposition est de 2.2% en 2019. Par ailleurs, lors du débat d'orientations budgétaires du 5 mars 2019, le Conseil Municipal a émis l'hypothèse du maintien des taux pour 2019.

Cependant, dans le cadre de la création de la commune nouvelle, il est prévu une harmonisation des taux sur 12 ans, pour aboutir aux taux suivants :

- Taxe d'habitation 9.03%
- Taxe foncière propriétés bâties 17.63 %.
- Taxe foncière propriétés non bâties..... 33.59 %

En conséquence, le taux 2019 pour chacune des 3 taxes à appliquer pourraient être les suivants :

Commune déléguée de Morez	Propositions 2019	Pour mémoire, Taux 2018
Taxe d'habitation	<u>9.16</u>	<u>9.17%</u>
Taxe foncière propriétés bâties	<u>18.19</u>	<u>18.24%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>36.40</u>	<u>36.68%</u>

Commune déléguée de Lézat	Propositions 2019	Pour mémoire, Taux 2018
Taxe d'habitation	<u>7.85</u>	<u>7.74%</u>
Taxe foncière propriétés bâties	<u>9.84</u>	<u>9.06%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>15.45</u>	<u>13.63%</u>

Commune déléguée de La Mouille	Propositions 2019	Pour mémoire, Taux 2018
Taxe d'habitation	<u>7.59</u>	<u>7.44%</u>
Taxe foncière propriétés bâties	<u>12.53</u>	<u>12.02%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>41.54</u>	<u>42.33%</u>

Le produit fiscal correspondant, est alors évalué à 1 435 970 € (contre 1 405 058 € prévu en 2018 pour le produit TH-TFB-TFNB) à inscrire au compte 73111 du budget principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, FIXE les différents taux conformément à la proposition qui leur a été soumise.

VII – ACQUISITION D'UN APPARTEMENT 177, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Maire informe le CM qu'en date du 14 Mars 2019, la SCI VJLB domiciliée au Manon à Septmoncel (39310) et représentée par Jean-Luc Bailly-Maitre et Véronique Bouvret, propose de vendre à la commune un appartement d'une surface de 59 m², situé au 177 rue de la République à Morez pour un montant de 58 500 €. Il s'agit des lots 1, 4, 5 et 11 du bien cadastré section 368 AI n°178.

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain, la commune a d'ores et déjà délimité des quartiers à rénover en priorité. En 2015, le cabinet Soliha (ex Jura Habitat) a réalisé une étude globale de l'îlot bâti compris entre le Lidl et l'hôtel de la Poste qui a conclu à une requalification de l'espace public de cet îlot.

La commune est déjà propriétaire d'un appartement de cet immeuble composé de 4 appartements. Elle est aussi propriétaire de l'immeuble mitoyen situé au 179 rue de la République. Cette acquisition permettra à terme de rénover ce quartier en ouvrant les espaces.

Dans la mesure où l'acquisition a pour but de démolir à terme ce tènement immobilier, il n'est pas nécessaire de réaliser le diagnostic assainissement de cet appartement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sauf Michel DANREZ et pouvoir de Mme Aurélie LEDRU qui votent contre, autorise Monsieur le Maire à acquérir un appartement situé au 177 rue de la République, cadastré section 368 AI 178 appartenant à la SCI VJLB domiciliée au Manon à Septmoncel (39130) pour un montant de 58 500 €.

Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019.

VIII – VENTE DE DEUX APPARTEMENTS 187, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Maire informe qu'en date du 4 avril 2019, M. Gaëtan BEY, domicilié 3 bis rue de la République souhaite acquérir le bien cadastré 368 AI 524, situé 187 rue de la République à Morez, HAUTS DE BIENNE. Ce bien comprend les lots suivants : lots 2 et 8 caves ; lots 45 et 47 greniers ; lot 30 deux pièces ; lots 35 et 46 appartements.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire à vendre ces deux appartements cadastrés section 368 AI 524, situé 187 rue de la République à Morez, HAUTS DE BIENNE à M. Gaëtan BEY, pour un montant de 53 000 €, conformément à l'Avis des Domaines. Il est précisé que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à vendre ces deux appartements.

IX – AFFOUAGE SUR PIED – CAMPAGNE 2019 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LA MOUILLE

Vu le Code forestier et en particulier les articles L.112-1, L.121-1 à L.121-5, L.212-1 à L.212-4, L.214-3, L.214-5, L.243-1 à L.243-3.

Exposé des motifs :

Monsieur Florent Villedieu, Maire délégué de la Mouille, rappelle au Conseil municipal que :

- la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de La Mouille d'une surface de 806ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime Forestier.
- L'affouage étant partagée par foyer, seules les personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune sont admises à ce partage.
- La commune a fait une information auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2019.

En conséquence, il invite le Conseil Municipal à délibérer sur la campagne d'affouage 2018 en complément de la délibération concernant l'assiette, la dévolution et la destination des coupes.

Considérant l'aménagement en vigueur et son programme de coupes ;

Considérant le tableau d'assiette des coupes proposé par l'ONF ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De destiner le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) des parcelles à l'affouage sur pied :
 - * 371 AC 240
 - * 371 AC 237
 - * 371 AK 304
 - * 371 AD 71
 - * 371 AD 88
- d'arrêter le rôle d'affouage joint à la présente délibération ;

- de désigner comme garants :
 - Florent VILLEDIEU
 - Jean Paul GRECARD
 - Jacques VUILLERMOZ
- D'arrêter le règlement d'affouage joint ;
- De fixer le volume maximal estimé des portions à 10 stères ; ces portions étant attribuées par tirage au sort ;
- De fixer le montant total de la taxe d'affouage à 55 €
- De fixer les conditions d'exploitation suivantes :
 - L'exploitation se fera sur pied dans le respect du Règlement national d'exploitation forestière.
 - Les affouagistes se voient délivrer du taillis, des perches, des brins, de la petite futaie et des houppiers désignés par l'ONF. Des tiges nécessitant l'intervention préalable d'un professionnel pourront être abattues par la commune avant mise à disposition aux affouagistes. Elles seront dans ce cas mises à disposition sur coupe.
- Les délais d'exploitation et d'enlèvement sont fixés au **30 novembre 2019**. Après cette date, l'exploitation est interdite. Au terme de ce délai, si l'affouagiste n'a pas terminé l'exploitation de sa portion, il sera déchu des droits qui s'y rapportent (Articles L.243-1 du Code forestier).
- Les engins et matériels sont interdits hors des chemins et places de dépôt, en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements.
- Les prescriptions particulières propres à chaque portion sont spécifiées dans le règlement d'affouage.
- D'autoriser le Maire à signer tout document afférent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les prescriptions ci-dessus.

X – RÔLE DU BÉTAIL 2019 – COMMUNE HISTORIQUE DE LA MOUILLE

Le GAEC Bourgeois de Foncine le Haut met du bétail sur la commune historique de la Mouille (sur le Bévet) afin d'entretenir le massif. Il effectue le fauchage des pâturages communaux.

Il est proposé comme cela s'est pratiqué en 2018 sur la commune de la Mouille :

- de fixer le tarif forfaitaire de 100 € pour 2019, comprenant le rôle du bétail et la vente d'herbe sur pied des lots suivants :
 - a) 1^{er} lot : section AD 87 16a80 section AD 102 32a60
 - b) 2^{ème} lot : section AC 153p 55a section AC 153p 46a section AC 153p 67a
- De charger Monsieur le Maire de la réalisation de cette vente
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Il est précisé que la vente a lieu à l'amiable pour l'année 2019. Les frais éventuels seront à la charge des bénéficiaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les prescriptions ci-dessus.

XI – CONSTITUTION D'UNE RÉGIE D'AVANCES

Monsieur le Maire précise que la gestion des activités de la Commune de Hauts de Bienne nécessite aujourd'hui la création d'une régie d'avances auprès du service administratif dont les objectifs sont de :

- Faciliter l'accès à des services disponibles uniquement sur Internet
- Permettre le paiement immédiat de la dépense publique dès le service fait pour des opérations simples et de faible montant chez un fournisseur qui souhaite un paiement comptant.

Cette régie permettra ainsi de payer :

- 1° : Les frais de mission des agents ou des élus
- 2° : Les dépenses liées aux actions de communication, notamment les campagnes publicitaires sur Internet
- 3° : La souscription d'abonnements en ligne pour l'utilisation de logiciels spécifiques d'infographie
- 4° : Les petites dépenses de fonctionnement inférieures à 250 € TTC.

Une carte bancaire sera mise à la disposition de la collectivité par le Trésor Public.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la création de cette régie d'avances.

XII – SUBVENTIONS DIVERSES

a) Horlogerie Comtoise

L'Association d'Horlogerie Comtoise travaille sur l'exposition temporaire intitulée « 300 ans d'histoire de l'horlogerie Haut-Jurassienne » qui se tiendra au Musée de la Lunette à Morez du 2 mai 2019 au 15 mars 2020. Compte tenu des frais liés à cette organisation, le Conseil Municipal est appelé à valider le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Monsieur François Buffard, Président de l'association Horlogerie Comtoise, quitte l'assemblée afin que le vote puisse avoir lieu.

Pour information, les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, valide la demande de subvention.

b) Rugby Club Morézien

Le Rugby Club Morézien (RCM) fêtera son 70^{ème} anniversaire cet été. A cette occasion, le club de rugby professionnel d'Oyonnax viendrait faire un match de gala le 3 août prochain. Le RCM souhaite que la manifestation se déroule à la Doye et dans ce cadre aimerait louer un chapiteau géant.

Le Conseil Municipal est appelé à valider le versement d'une subvention exceptionnelle de 4 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, valide la demande de subvention.

Pour information, les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019

XIII – PERSONNEL COMMUNAL :

Tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente le tableau des effectifs du personnel communal pour l'année 2019, à la date du 1^{er} avril 2019.

Compte-tenu des promotions internes, créations ou suppressions de postes, il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal qui se présenterait comme ci-après :

CADRE D'EMPLOI	GRADES	POSTES	
		PREVUS	POURVUS
TITULAIRES			
ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché territorial	3	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur	3	3
	Rédacteur Ppal de 1 ^{ère} classe	1	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administ. Ppal de 2 ^{ème} classe	2	2
	Adjoint administ. Ppal de 1 ^{ère} classe	4	4
	Adjoint administratif	2	2
AGENTS DE MAITRISE	Agent de maîtrise Principal	1	1
	Agent de maîtrise	1	1
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Adjoint Technique Ppal 2 ^{ème} classe	3	3
	Adjoint Technique	1	1
EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	Educateur de Jeunes Enfants de 1 ^{ère} cl	2	2
	Educateur de Jeunes Enfants de 2 ^{ème} cl	1	1
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Auxiliaire de puer Ppal 2 ^{ème} classe	2	2
EDUCATEURS TERRITORIAUX DES A.P.S.	E.T.A.P.S. Principal de 1 ^{ère} classe	1	1
	E.T.A.P.S.	1	1
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef principal	2	2
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	Adjoint d'animation	5	5
	Adjoint d'animation à 29 h	1	1
	Adjoint d'animation Ppal 2 ^{ème} classe	2	2
	Adjoint d'animation Ppal 2 ^{ème} cl 29 h	1	1
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX	Infirmier	1	1
	SOUS TOTAL	40	39
NON TITULAIRES ET VACATAIRES	Adjoint du patrimoine	1	1
	Assistant de conservation 2 ^{ème} cl	1	1
	Attaché de conserv. du patrimoine	1	1
	Médecin vacataire crèche	0	0
	Auxiliaire de puer Ppal 2 ^{ème} classe	6	6

	Infirmière vacataire crèche	0	0
	Infirmière à T.C. nouvelle crèche	0	0
	Educatrice de Jeunes Enfants	1	1
	Adjointes techniques	5	5
	Adjointes techniques à T.N.C.	4	4
	Technicien Territorial	1	1
	Attaché	3	3
	Adjoint administratif à T.C.	0	0
	Adjoint administratif à T.N.C.	1	1
	Adjoint d'animation à T.C.	5	5
	Adjoint d'animation à T.N.C.	4	4
	ATSEM Ppal 2 ^{ème} classe	2	2
	Stagiaire communication et musée	2	2
	Vacataire bus La Mouille	1	1
	Vacataire Aides aux Devoirs	15	15
	Vacataire N.T.A.P.	1	1
CONTRATS AIDÉS C.A.E.	Entretien locaux à T.N.C.	0	0
	SOUS-TOTAL NON TITULAIRES	53	53
	TOTAL ANNÉE 2019	93	92
	<i>Pour mémoire</i>		
	<i>TOTAL ANNÉE 2018</i>	<i>90</i>	<i>89</i>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

XIV – ENCAISSEMENT DES RECETTES DE VENTE DE BOIS PAR L'ONF : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis plusieurs mois, la Fédération nationale des Communes forestières (COFOR) a engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office national des forêts.

Après consultation des adhérents et un travail de documentation précis, la COFOR s'est opposée à cette mesure. Or, les services de l'État s'entêtent à poursuivre sa mise en place qui prendrait effet par décret au 1^{er} juillet 2019.

Aussi, le bureau fédéral a décidé d'appeler toutes les Communes forestières de France à prendre une délibération refusant cette mesure.

L'ONF travaille à un projet de mise en vente des bois à partir d'une plateforme internet. Concrètement, les ventes vont être totalement dématérialisées, à partir de cet automne et d'autre part, l'Office choisit dans ce cadre, d'abandonner les ventes publiques pour passer sous forme de ventes privées, de gré à gré par soumission. La COFOR a ainsi soulevé de nombreux questionnements sur ces évolutions et reste très vigilante quant au suivi de la mise en œuvre de ces mesures.

Tout cela intervient à l'heure où la COFOR poursuit le chantier d'ampleur engagé en faveur d'une refonte de la gestion des forêts publiques en particulier, et plus largement des forêts françaises. La prochaine revue des Communes forestières donnera plus d'éléments sur les premières propositions

politiques et les pistes de mise en œuvre qui seront présentées prochainement au Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des services de la DGFIP.

XV – AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en location deux garages dont la commune est propriétaire et d'en fixer les loyers.

a) Garage 187 rue de la République : fixation du loyer

Par délibération en date du 5 mars 2019, la commune des Hauts de Bienne s'est portée acquéreur d'un garage sis 187 rue de la République. Monsieur le Maire propose de fixer à 30 € le prix de la location mensuelle de ce garage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le loyer mensuel à 30 € de ce garage.

b) Garage 179 rue de la République : fixation du loyer

La Commune est propriétaire d'un garage sis 179 rue de la République. Monsieur le maire propose de fixer à 30 € le prix de la location mensuelle de ce garage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le loyer mensuel à 30 € de ce garage.

Fin de la séance à 22h05

La secrétaire de séance



Jacqueline LAROCHE